

Préparez la rentrée avec Fluo : les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes !

À compter de ce lundi 8 juin 2026, les élèves peuvent à présent s'inscrire au transport scolaire Fluo pour la rentrée 2026/2027. Ce service régional, accessible de la maternelle au lycée, permet un aller-retour quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire.

Le dispositif est accessible aux élèves répondant aux critères d'ayant droit : résider en Grand Est, être scolarisé dans une commune différente de celle de résidence et dans un établissement correspondant à la carte scolaire de l'Éducation nationale. Les élèves ne remplissant pas ces conditions peuvent également emprunter le service, sous réserve de places disponibles.

Les inscriptions sont à réaliser sur le portail dédié : www.fluo.grandest.fr/scolaire.

Des avantages exclusifs avec la carte Fluo

Distincte de la carte de transport scolaire et proposée au tarif de 10 euros pour les moins de 26 ans, la carte Fluo permet de bénéficier de réductions sur l'ensemble du réseau Fluo. Associée à la carte scolaire*, elle offre également la possibilité de voyager librement à bord des cars Fluo en dehors des heures de pointe**.

Les détenteurs de la carte bénéficient ainsi des avantages suivants :

- accès libre aux cars Fluo sur certaines plages horaires :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi : à partir de 8h15 jusqu'à 15h30, puis à partir de 18h ;
 - mercredi : de 8h15 à 11h30, puis à partir de 12h30 ;
 - week-ends et vacances scolaires : tous les jours et toute la journée ;
- -50 % sur les tickets unitaires des cars Fluo et sur les titres TER Fluo (trains et cars) ;
- dans les trains Fluo, la réduction s'applique également à un accompagnant les week-ends et jours fériés ;
- -50 % sur la location d'un vélo Fluo pour une durée de 14 heures consécutives.

Nouveauté rentrée 2026 : une nouvelle numérotation des lignes de cars Fluo

A partir du 1^{er} septembre 2026, les lignes de cars Fluo adopteront une nouvelle numérotation afin de proposer une information plus simple, plus lisible et harmonisée à l'échelle régionale. Cette évolution concernera les lignes régulières, scolaires et de transport à la demande, sans impact sur les trajets, horaires, tarifs ou conditions de voyage. Les lignes régulières du Bas-Rhin et l'ensemble du réseau cars Fluo en Moselle suivront ultérieurement.

Pour retrouver le détail de la nouvelle numérotation et vérifier votre ligne, rendez-vous sur :

<https://www.fluo.grandest.fr/nouveaux-numeros/>.

* Hors Bas-Rhin

** Valable sur les départements suivants : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin. L'accès aux lignes scolaires élémentaires est interdit.